



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Question au Gouvernement n° 2397

Texte de la question

MOYENS DE L'HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. Il faut cracher des chiffres, monsieur le Premier ministre, madame la secrétaire d'État ! Il faut cracher des moyens !

Depuis le début de la mandature, les députés communistes ont effectué un tour de France des hôpitaux et posé seize questions au Gouvernement sur la politique de santé, vous le savez ! Alain Bruneel et Pierre Dharréville ont déposé, il y a trois semaines, une proposition de loi tendant à donner les moyens tangibles d'inverser votre logique d'austérité à cause de laquelle l'hôpital public est plongé dans la crise la plus grave de l'histoire de notre pays !

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Hubert Wulfranc. Vos trois budgets de la sécurité sociale ont confisqué 3 milliards aux hôpitaux publics en trois ans et les trois plans que vous avez présentés en quatorze mois courent après le déficit chronique de notre système de santé que vous avez vous-même provoqué !

La situation exige des solutions qui prennent le contre-pied de votre politique d'austérité. Nous estimons que votre PLFSS pour 2020, qui soustrait 1 milliard d'euros supplémentaire aux établissements de santé, ne va pas dans ce sens. Il est temps d'arrêter de prendre en otage notre système de santé en laissant entendre qu'un arbitrage venu d'en haut en dehors de tout débat avec les Français et le monde de la santé inverserait les choses ! D'ailleurs, où en est cet arbitrage ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes SOC et FI.)*

M. Sébastien Jumel. Excellent !

M. le président. Je vous rappelle qu'hormis des chiffres, il est interdit de cracher dans l'hémicycle... *(Rires.)* La parole est à Mme la secrétaire d'État.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État. Monsieur Wulfranc, la ministre des solidarités et de la santé agit depuis le début pour le financement des hôpitaux. Le fait d'avoir libéré l'ONDAM, ce sont 1,7 milliard d'euros supplémentaires donnés aux hôpitaux. Il est faux de prétendre que c'est notre politique qui a réduit de façon drastique le financement des hôpitaux. Nous ouvrons l'ONDAM comme jamais il n'a été ouvert et nous travaillons en concertation au quotidien, depuis des semaines et des mois, la ministre et moi, avec l'ensemble des parties prenantes – conférences hospitalières, fédérations d'établissements de santé, élus, organisations syndicales, représentants des usagers – à un plan global qui fera l'objet d'annonces très prochainement. Elles porteront sur les ressources hospitalières et l'investissement hospitalier ainsi que sur le renforcement de

l'attractivité et la fidélisation des personnels hospitaliers.

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, qui a lieu ici et débute aujourd'hui au Sénat, la ministre prend en compte ces éléments pour apporter la meilleure réponse aux personnels et aux services hospitaliers dans lesquels nous croyons tous, auxquels nous tenons tous.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Mme Bérengère Poletti. Tout va bien !

M. Maxime Minot. Madame la marquise !

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. Si vous le permettez, je vais encore cracher un peu de la colère des hospitaliers.
(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.) Eh oui ! On en est là ! On en est là dans les établissements de santé, où monte une colère que vous semblez sous-estimer, une colère profonde, viscérale des salariés qui se consacrent à ce travail essentiel ! (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2397

Rubrique :

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 novembre 2019](#)